

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Analyse des données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon les enjeux de l'aménagement et du transport.

Evaluation des projets et politiques de transport, identifier de nouveaux axes d'intervention intermodaux et les présenter aux acteurs locaux.

Elaboration du projet de développement territorial (volet mobilités et transports) et apporter un appui à la décision des partenaires institutionnels.

Conception d'un plan d'action du volet mobilités transports du projet de développement territorial puis mise en œuvre

Définition de la stratégie de développement et de desserte d'un territoire

Constitution d'un dossier de demande de financement pour un projet et le présenter aux élus et aux bailleurs de fonds.

Elaboration des appels d'offres ou des réponses à appels d'offres.

Organisation et contrôle de l'activité de tout ou partie des équipes en lien avec l'élaboration des projets (chargés d'études, géomaticiens...) ou avec l'exploitation des réseaux (techniciens d'exploitation, conducteurs...).

Concevoir les modalités de prestation et les conditions de réalisation de transport avec la clientèle ou les prestataires.

Définition ou participation à la définition de la stratégie commerciale et à sa déclinaison.

Traitement des dossiers particuliers (litiges, contentieux, etc).

2. Référentiel de compétences

- Appréhender le champ théorique (concepts, paradigmes...) et méthodologique propre de l'aménagement du territoire en général, et des transports, des mobilités et des réseaux en particulier.

- Identifier les acteurs, leurs compétences, les métiers du transport et les débouchés professionnels.

- Appréhender les enjeux et conflits de l'aménagement de l'espace, des mobilités (personnes) et des échanges (marchandises) aux différentes échelles spatiales (urbaine, régionale, nationale, internationale...).

- Maîtriser les politiques de transport de manière sectorielle (routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial...) et penser leur articulation dans une perspective intermodale et de durabilité.

- Maîtriser les bases de l'ingénierie de projet d'infrastructure et de transport (diagnostic, phasage, programmation...).

- Développer puis mettre en œuvre les méthodes de l'analyse spatiale et les outils de la géomatique appliqués aux transports, aux mobilités et à l'évaluation de la performance des réseaux (cartographie, systèmes d'information géographique, informatique, modélisation multi agents, théorie des graphes...).

- Mobiliser les méthodes de l'enquête en sciences sociales appliquée aux problématiques d'aménagement et de transport.

- Analyser les pratiques de mobilité et les besoins des usagers aux différentes échelles territoriales.

- Mobiliser les documents et outils de planification et d'action impactant l'organisation des transports (plan de déplacement urbain, schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, schémas régionaux et départementaux de transport...).

MASTER – MENTION TRANSPORT, MOBILITES, RESEAUX

- Maîtriser les outils de l'aménagement et de la planification des transports (diagnostic territorial, montage et estimation de projets, concertation et consultation du public, analyse des pratiques de mobilités, des réseaux, mesures d'accessibilité...).
- Maîtriser les bases juridiques des outils de planification et d'aménagement.
- Appréhender et faire respecter la réglementation du transport, des mobilités et de l'exploitation de réseaux.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

MASTER – MENTION TRANSPORT, MOBILITES, RESEAUX

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.